

communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

le 10 juin 2013

M. Bill Bowles renommé au poste de commissaire aux élections du Manitoba

Élections Manitoba a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Bill Bowles pour un second mandat de commissaire aux élections. M. Bowles a été nommé à ce poste pour la première fois en mars 2011. Son second mandat prendra fin le 14 juin 2018.

Cette deuxième nomination a été faite par le directeur général adjoint des élections, en consultation avec les chefs de tous les partis politiques représentés à l'Assemblée législative.

Le commissaire aux élections est chargé du contrôle de l'application de la *Loi électorale*. Il a le pouvoir de faire des enquêtes, d'intenter des poursuites, de demander au tribunal de délivrer des injonctions (pendant la période électorale), de conclure des transactions et, lorsque des poursuites ne sont pas justifiées, de remettre des avertissements officiels. Le commissaire répond également aux plaintes concernant la publicité faite par le gouvernement.

M. Bowles est avocat et ancien associé chez Aikins, MacAulay and Thorvaldson pendant plus de 20 ans, où il a principalement exercé dans les domaines du droit des assurances et des litiges commerciaux d'ordre général. Son mandat à titre de commissaire aux élections commence le 15 juin 2013.

-30-

Personne-ressource pour les médias à Élections Manitoba :

Alison Mitchell

Chef des communications et des renseignements au public

Téléphone : 204 945-7379

Courriel : amitchell@elections.mb.ca

120 - 200 rue Vaughan

Winnipeg (Manitoba) R3C 1T5

Téléphone : 204.945.3225 Télécopieur : 204.945.6011

Sans frais : 1.866.628.6837

Courriel : election@elections.mb.ca

www.electionsmanitoba.ca